

RAPPORT

Incident grave survenu le 30 août 2005 à l'avion immatriculé F-GYYJ

Événement :	roulage intempestif après le démarrage des moteurs et collision avec un avion en stationnement.
Cause identifiée :	application incomplète de la liste des vérifications avant la mise en route.

Conséquences et dommages :	hélice, cône d'hélice, réducteur et amortisseur de couple endommagés.
Aéronef :	avion Diamond Aircraft DA 42 « Twin Star », bimoteur.
Date et heure :	mardi 30 août 2005 à 18 h 20.
Exploitant :	société.
Lieu :	AD Toussus-le-Noble (78).
Nature du vol :	voyage.
Personne à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 48 ans, CPL (A) de 1992, IR-ME de 1996, 11 653 heures de vol dont 197 sur type, 91 heures dans les trois mois précédents dont 57 sur type.
Conditions météorologiques :	vent 080° / 09 kt, CAVOK, QNH 1020 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote effectue un vol de démonstration au profit d'un instructeur travaillant pour une société ayant acheté un DA 42.

Il explique qu'après l'atterrissage, l'instructeur rejoint une place de stationnement sur le parking revêtu. Après l'arrêt des moteurs, les deux pilotes descendent de l'avion et voient arriver un CESSNA 206G. Ce dernier s'arrête sur une place de stationnement, située en face à une quinzaine de mètres. Peu de temps après, le pilote effectue la visite pré-vol et met en route les moteurs pour rejoindre seul à bord l'aérodrome de Chambéry (73). Sa documentation étant sur le siège arrière, il se retourne pour récupérer des cartes aéronautiques qu'il place devant lui sur le tableau de bord, puis, il insère dans le GPS de bord des points de navigation. Pendant ce temps, l'avion avance sans que le pilote ne s'en rende compte. L'hélice du moteur droit heurte l'hélice du moteur arrêté du CESSNA 206G alors qu'une personne est encore à bord et qu'une autre vient d'en descendre.

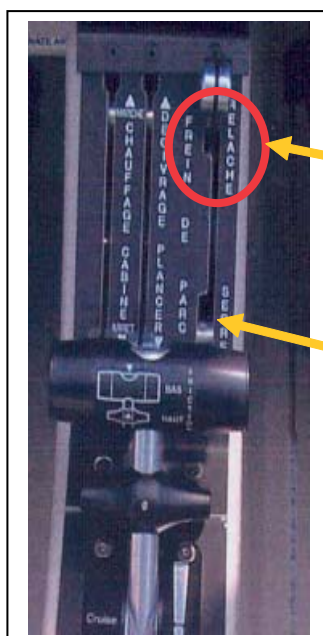
Le pilote précise qu'il ne se souvient pas des actions effectuées sur le frein de parking avant la mise en route.



Il n'a pas été constaté d'anomalie sur le circuit de freinage.

Sur un sol plat, le Diamond DA 42 peut avancer avec un seul moteur au ralenti si le frein de parking n'est pas serré.

Le manuel de vol indique de serrer le frein de parking lors de la visite pré-vol et avant le démarrage du moteur. Il précise la procédure à réaliser pour utiliser le frein de parking : mettre la manette du frein dans la position crantée « serrage » puis appuyer à plusieurs reprises sur les pédales du palonnier pour établir la pression dans le circuit de freinage.



Manette du
Frein de
parking
(en position
« relâché »)

Position
« serrage »

La mise en pression du circuit du frein de parking ayant été insuffisante, l'avion a avancé à l'issue de la mise en route des 2 moteurs.